

5 février 2018 Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil municipal tenue au lieu et à l'heure ordinaires des assemblées, le lundi 5 février 2018, à laquelle étaient présents:

M. Michel Blackburn, conseiller
Mme Annie Girard, conseillère
Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière
M. Vallier Girard, conseiller
M. Olivier Hudon, conseiller
Mme Suzan Lecours, conseillère
M. Claude Riverin, conseiller

Sous la présidence de M. Laurent Thibeault, maire.

3 citoyens présents

Formant quorum, M. Thibeault ouvre la séance à 19 h 00.

21 05-02-2018 **3) Lecture et adoption de l'ordre du jour**
Résolution 21-2018

Mme Suzan Lecours propose, appuyée M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'adopter l'ordre du jour tel que lu et rédigé avec la mention que l'article «Affaires nouvelles» demeure ouvert. Le sujet suivant est ajouté:

➤ OMH

22 05-02-2018 **4) Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2018**
Résolution 22-2018

Ayant tous pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 janvier 2018 au moins quarante-huit (48) heures avant la tenue de la présente, M. Olivier Hudon propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité d'en faire l'adoption avec dispense de lecture.

Dépôt de la liste des comptes payés **5) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des comptes payés en janvier 2018.**

Dépôt de la liste des revenus reçus **6) Mme Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière, dépose la liste des revenus reçus en janvier 2018.**

7) Correspondance

- Un courriel de Me Turcotte concernant le dossier de Mme Marjolaine Brassard;
- Une demande d'appui du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay-Lac-St-Jean.

**23 05-02-2018 8) Comité sentiers de motoneige
Résolution 23-2018**

M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité de nommer M. Michel Blackburn, conseiller, et M. Laurent Thibeault, maire, représentants du conseil municipal au sein du comité des sentiers de motoneige.

**24 05-02-2018 8) Nomination de Mme Marie-Josée Paradis, responsable de la bibliothèque
Résolution 24-2018**

- Considérant que Mme Rachelle Simard a annoncé sa démission comme responsable de la bibliothèque;
- Considérant que suite à l'appel de candidature, une seule candidature a été reçue soit celle de Mme Marie-Josée Paradis;
- Considérant que le comité de la bibliothèque désigne Mme Marie-Josée Paradis pour agir à titre de responsable de la bibliothèque;

Pour ces motifs, Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Olivier Hudon et résolu à l'unanimité de nommer Mme Marie-Josée Paradis, responsable de la bibliothèque.

**Rapport de l'inspecteur
Janvier 2018 9a) Le rapport de l'inspecteur pour le mois de janvier est déposé au
au conseil.**

**25 05-02-2018 9b) Demande de paiement # 4 Construction ML, 96 613,17 \$
Résolution 25-2018**

- Considérant que l'entreprise Construction ML présente une 4^e et dernière demande de paiement pour la réalisation des travaux d'agrandissement du Pavillon de la Montagne;
- Considérant que cette demande de paiement est conforme aux travaux exécutés et recommandée par M. Germain Laberge, architecte;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Vallier Girard et résolu à l'unanimité de procéder à la demande de paiement # 4 à l'entreprise Construction ML au montant de 96 613,17 \$.

**26 05-02-2018 9c) Facture # 2 Société Germain Laberge, architecte (14 475 \$ plus taxes)
Résolution 26-2018**

- Considérant que les plans et devis du projet d'agrandissement du Pavillon de la Montagne ont été réalisés par M. Germain Laberge, architecte;
- Considérant qu'à plusieurs reprises au cours des travaux, l'entrepreneur nous a fait part d'omissions ou d'erreurs sur lesdits

plans préparés par l'architecte qui ne respectaient pas le Code national du bâtiment;

- Considérant que nous avons fait modifier les travaux afin de se rendre conforme au code et bien entendu cela a occasionné des frais supplémentaires que nous avons acceptés;
- Considérant que le Conseil se demande s'il y a matière à poursuite pour faute professionnelle de la part de l'architecte;

Par conséquent, M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité de reporter le paiement de la facture # 2 et, de consulter un procureur sur le niveau de responsabilité de l'architecte face au plan et devis du projet d'agrandissement du Pavillon de la Montagne.

**26 05-02-2018 9d) Paiement du 3^e versement Déneigement Jimmy Simard
Résolution 26-2018**

M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité de procéder au paiement du 3^e versement du contrat de déneigement 2017-2018 à l'entreprise Déneigement JS, au montant de 2 193,15 \$.

**27 05-02-2018 9e) Paiement du 3^e versement Ferme de l'Anse-aux-Foins
Résolution 27-2018**

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par Mme et résolu à l'unanimité de procéder au paiement du 3^e versement (4 627,74 \$) du contrat de déneigement 2017-2018 à l'entreprise La Ferme de l'Anse-aux-Foins.

**28 05-02-2018 9f) Adoption du règlement 275-2018 concernant le Code d'éthique et de
déontologie des élus municipaux
Résolution 28-2018**

*Adoption du règlement
275-2018*

- Considérant que le projet dudit règlement a été déposé lors de l'avis de motion donné le 8 janvier 2018;
- Considérant qu'aucune modification n'a été proposée;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Claude Riverin et résolu à l'unanimité d'adopter le règlement 275-2018 tel que rédigé avec dispense de lecture.

**29 05-02-2018 9g) Abrogation de la résolution 14-2018, conclusion d'une entente
intermunicipale incendie
Résolution 29-2018**

- Considérant qu'en janvier dernier, le Conseil a adopté la résolution 14-2018 pour la conclusion d'une entente intermunicipale incendie;

- Considérant que la Municipalité de Sainte-Rose-du-Nord a délégué sa compétence à la Municipalité de Saint-Fulgence;
- Considérant que la Municipalité de Saint-Fulgence n'adhère pas à cette entente;

Pour ces motifs, M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité d'abroger la résolution 14-2018 concernant la conclusion d'une entente intermunicipale incendie.

30 05-02-2018 9h) Paiement du 1^{er} versement entente service incendie avec la Municipalité de Saint-Fulgence, 12 931,95 \$
Résolution 30-2018

M. Vallier Girard propose, appuyé par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité de procéder au paiement du 1^{er} versement de l'entente de service incendie au montant de 12 931,95 \$ conditionnellement à ce que le camion incendie soit de retour à notre caserne.

31 05-02-2018 9i) Nomination d'un promaire, mars, avril et mai
Résolution 31-2018

M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité que M. Claude Riverin, conseiller, soit nommé promaire pour les 3 prochains mois, soit mars, avril et mai 2018. M. Claude Riverin est également mandaté afin de remplacer M. Laurent Thibeault, maire, lors des séances de la MRC du Fjord, lorsque celui-ci ne peut être présent.

32 05-02-2018 9j) Remboursement annuel du prêt à la Banque Nationale (23 916,43 \$), règlements d'emprunt 139-1999 et 176-2006 (fin en 2021)
Résolution 32-2018

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité de procéder au remboursement du prêt à la Banque Nationale au montant de 23 916,43 \$.

33 05-02-2018 9k) Paiement du 1^{er} versement des quotes-parts de la MRC du Fjord-du-Saguenay au montant de 15 128 \$
Résolution 33-2018

Mme Annie Girard propose, appuyée par M. Olivier Hudon et résolu à l'unanimité de payer le 1^{er} versement des quotes-parts à la MRC du Fjord au montant de 15 128 \$.

34 05-02-2018 9l) Dépôt de la liste des immeubles à être vendus pour défaut de non-paiement des taxes
Résolution 34-2018

Madame Maryse Girard, directrice générale et secrétaire-trésorière dépose la liste des immeubles à être vendus pour non-paiement des taxes municipales. M. Michel Blackburn propose, appuyé par Mme Suzan

Lecours et résolu à l'unanimité d'autoriser Mme Girard à débiter le processus de vente pour taxes. Elle est également autorisée à assister à ladite vente en juin si des dossiers ne sont pas réglés d'ici là.

35 05-02-2018 9m) Rapport des dépenses pour l'entretien des rues et/ou chemins, de l'Anse-à-la-mine, du Cap-à-l'Est, du Grand-lac, du lac Neil, du Tableau, du rang Sainte-Marie, de la Descente-des-Femmes, de la Montagne, des Artisans, des Pionniers, du Petit Nord au montant de 60 331,41 \$, en lien avec la subvention du MTMDET de 15 000 \$
Résolution 35-2018

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les rues et/ou chemins de la Municipalité pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et le l'Électrification des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les rues et/ou chemins mentionnés ci-dessus, dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

36 05-02-2018 9m) Rapport des dépenses pour l'entretien des rues et/ou chemins, de l'Anse-à-la-mine, du Cap-à-l'Est, du Grand-lac, du lac Neil, du Tableau, du rang Sainte-Marie, de la Descente-des-Femmes, de la Montagne, des Artisans, des Pionniers, du Petit Nord au montant de 60 331,41 \$, en lien avec la subvention du MTMDET de 15 000 \$ versée sur 3 ans.
Résolution 36-2018

Mme Suzan Lecours propose, appuyée par M. Michel Blackburn et résolu à l'unanimité :

Que le Conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur les rues et/ou chemins de la Municipalité pour un montant subventionné de 15 000 \$ versée sur 3 ans, conformément aux exigences du ministère des Transports, de la Mobilité durable et le l'Électrification des Transports.

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur les rues et/ou chemins mentionnés ci-dessus, dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

37 05-02-2018 9n) Résolution attestant la véracité des frais encourus avec la subvention de 32 531 \$ du ministère des Transports pour l'entretien annuel des rues et/ou chemins en 2017
Résolution 37-2018

- Considérant que l'obligation de présenter une reddition de comptes indépendante pour les travaux réalisés avec la subvention de 32 531 \$ a été abrogée;

- Considérant que le Conseil doit toutefois attester de la véracité des dépenses au rapport financier présenté au MAMOT;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par Mme Annie Girard et résolu à l'unanimité que le Conseil atteste de la véracité des frais encourus avec la subvention de 32 531 \$ du ministère des Transports, de la Mobilité durable et de l'Électrification des Transports pour l'entretien annuel des chemins et/ou rues en 2017.

**38 05-02-2018 9o) *Dépôt et acceptation du rapport incendie pour l'année 2017, Saint-Fulgence et Sainte-Rose-du-Nord*
*Résolution 37-2018***

M. Michel Blackburn propose, appuyé par M. Olivier Hudon et résolu à l'unanimité d'approuver ledit rapport incendie tel que rédigé.

39 05-02-2018 7) *Mandat Caïn, Lamarre, Casgrain, Wells, requête en rejet dossier de Mme Marjolaine Brassard*

- Considérant que Me Stéphanie Turcotte a assisté à la présentation de la requête pour cesser d'occuper de Me François Dionne devant la Cour supérieur pour le dossier de Mme Marjolaine Brassard, le 1er février 2018;
- Considérant que lors de cette audience, il a été constaté que Mme Brassard n'a pas produit son mémoire dans le délai prescrit, soit avant le 26 janvier 2018;
- Considérant que ce délai étant expiré, la Municipalité peut présenter une requête en rejet et mettre en demeure Mme Brassard de se constituer un nouveau procureur;

Pour ces motifs, M. Claude Riverin propose, appuyé par M. Vallier Girard et résolu à l'unanimité de mandater la firme Caïn, Lamarre, Casgrain, Wells afin de mettre en demeure Mme Brassard et advenant le cas où elle n'obtempère pas dans les temps, déposer une requête en rejet.

**40 05-02-2018 7) *Demande d'appui du Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay-Lac-Saint-Jean*
*Résolution 40-2018***

- CONSIDÉRANT QUE les décideurs et élus du Saguenay–Lac-Saint-Jean ont placé depuis 20 ans la prévention de l'abandon scolaire au cœur des priorités régionales de développement, puisque cette problématique est étroitement liée à d'autres enjeux, dont l'image régionale, le bilan migratoire, la relève et la qualification de la main-d'œuvre, la santé publique et la lutte à la pauvreté;

- CONSIDÉRANT QUE le décrochage scolaire a des impacts négatifs significatifs sur l'économie du Saguenay–Lac-Saint-Jean, lesquels sont évalués à plusieurs dizaines de millions de dollars annuellement, ces impacts étant par ailleurs estimés à 1,9 milliard de dollars annuellement à l'échelle du Québec;
- CONSIDÉRANT QUE les jeunes du Saguenay–Lac-Saint-Jean sont depuis quelques années les plus persévérants au Québec et que, malgré cette position enviable de la région, ce sont encore 8,5 % de ses jeunes qui ont décroché avant d'avoir obtenu un diplôme d'études secondaires en 2013-2014 (10,8 % pour les garçons et 6,5 % pour les filles);
- CONSIDÉRANT QUE les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes pour les individus. Un décrocheur :
 - ✓ Gagne 15 000 \$ de moins, annuellement, qu'un diplômé, soit environ 439 000 \$ durant toute la durée de sa vie active;
 - ✓ Vit sept ans de moins qu'un diplômé;
 - ✓ A deux fois plus de chances de recourir au chômage;
 - ✓ Court 1,7 fois plus de risques de faire partie de la population carcérale;
 - ✓ Court 1,7 fois plus de risques de connaître des épisodes de dépression;
- CONSIDÉRANT QUE les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société sur :
 - ✓ La participation à la vie citoyenne (votation, bénévolat, don de sang);
 - ✓ Les taxes et impôts perçus en moins;
 - ✓ Les coûts en matière de santé et de sécurité publique;
- CONSIDÉRANT QUE le travail du CRÉPAS et des acteurs mobilisés pour la réussite des jeunes permet à la région d'économiser quelque 24,7 millions de dollars annuellement en coûts sociaux;
- CONSIDÉRANT QU'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel plutôt que 120 000 \$ par décrocheur;
- CONSIDÉRANT QUE la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement;
- CONSIDÉRANT QUE le CRÉPAS organise, du 12 au 16 février 2018, la 11^e édition des Journées de la persévérance scolaire sous le thème « La persévérance scolaire, c'est l'affaire de tous! », que celles-ci se veulent

un temps fort dans l'année témoignant de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et qu'elles seront ponctuées de centaines d'activités dans les différentes communautés du Saguenay–Lac-Saint-Jean;

- **CONSIDÉRANT QUE** les Journées de la persévérance scolaire se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement;

Pour ces motifs, M. Vallier Girard propose, appuyé par Mme Suzan Lecours et résolu à l'unanimité :

De déclarer les 12, 13, 14, 15 et 16 février 2018 comme étant les Journées de la persévérance scolaire dans notre municipalité;

D'appuyer le Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire (CRÉPAS) et l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage –dont les acteurs des milieux de l'éducation, de la politique, du développement régional, de la santé, de la recherche, du communautaire, de la petite enfance, des médias et des affaires– afin de faire du Saguenay–Lac-Saint-Jean la toute première région éducative au Québec, une région qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés;

De faire parvenir copie de cette résolution au Conseil régional de prévention de l'abandon scolaire du Saguenay–Lac-Saint-Jean.

41 05-02-2017 12) Levée de la séance
Résolution 41-2018

Mme Suzan Lecours, conseillère, propose de lever la présente à 20 h 35.

Maryse Girard, gma
Directrice générale et sec.trésorière

Laurent Thibeault, maire